

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 5 juillet 2021

Présents	DALLET Jacky, SOULARD Catherine, GUERY Francis, FONTENY Natacha, CARTEAU Anthony, JOSSET Nicole, COLONNIER Richard, VINET Laurent, METAYER Stéphane, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, RAGON Claudine, BREMAND Géraldine, ALLIN Nicolas, BARRETEAU Angéline, BERNARD Emeline, LAGET Steven, ARRIVE Benjamin
Absente excusée	Christina BOUDAUD avec pouvoir à Claudine RAGON
Secrétaire de séance	Stéphane METAYER
Date de convocation	30 juin 2021
Compte-rendu du	7 juin 2021 adopté à l'unanimité

Finances – Administration Générale – Personnel

48-2021 – Vente véhicule : Le Conseil fixe le prix de vente à 500 € (Peugeot – expert) au garage Retailleau.

49-2021 – Budget communal (Décision modificative budgétaire n° 1) : Afin de pouvoir changer les passerelles et leurs gardes corps à la vallée verte, le Conseil approuve la décision modificative budgétaire ci-dessous :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-58 : Vallée Verte	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	17 000,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

50-2021 – Informatique (Convention de coopération intercommunale sur la mutualisation des systèmes d'information) : Depuis 2018, les systèmes d'information étant mutualisés à l'échelle intercommunale (informatique, téléphonie, etc...), le Conseil approuve la convention définissant les rôles, droits et devoirs de chacune des parties dans son fonctionnement.

19H10mn : Nicolas ALLIN quitte la salle pour le sujet ci-dessous

Demande d'acquisition parcelle communale (courrier du 17 mai 2021) : Monsieur ALLIN souhaite acquérir la parcelle communale ZK 65 d'une superficie de 1740 m² « les Patis ». Cette parcelle (fosse) située en zone agricole, jouxte des terres en propriété et exploitées par ce dernier.

Quelques références de prix :

- la Commune achète généralement les terrains de voirie et les terres agricoles à 0.23 € le m²
- le prix moyen à l'hectare en Vendée (bas-bocage) est de 2 420 € (Source : Safer)
- le prix d'une parcelle vendue dernièrement située dans ce secteur : 0.40 €

Le Conseil prend une orientation de prix au m² de 0.40 €. Ce prix sera soumis à l'avis des Domaines, avant délibération définitive.

19H16 mn : Nicolas ALLIN réintègre la salle après ce sujet

51-2021 – Taxe foncière sur les propriétés bâties (Limitation de l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation) : Le Conseil municipal, décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation à 40% de la base imposable.

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

52-2021 – Pause méridienne année scolaire 2020/2021 (Bilan financier pour versement à l'OGEC) : Avec le transfert du service de restauration scolaire à la Commune depuis le 1^{er} septembre 2019, la collectivité a à sa charge la pause méridienne.

Le personnel de l'OGEC assurant cette surveillance (1H20 x 2 agents), une convention fixant cette organisation a été passée avec l'OGEC en 2019 et prévoit, en fin d'année scolaire, sur présentation des charges de personnel payées, un reversement à l'association. En raison du COVID le Conseil a décidé de prendre en charge le temps d'un agent supplémentaire (1H20 par jour) pendant la période d'état d'urgence (30 octobre 2020 – 1^{er} juin 2021).

Dans ce cadre-là, le Conseil décide de reverser à l'OGEC la somme de 8 477.98 € pour l'année scolaire 2020/2021.

Restaurant scolaire (Réorganisation des postes) : Avec la gestion de la crise sanitaire liée au COVID et le départ de personnel (démission – retraite...), il convient de réorganiser le service au 1^{er} septembre 2021 en fixant l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement de ce dernier afin d'assurer les missions de management de l'équipe, de service et de surveillance.

53-2021 – Suppression de poste/Création de postes emplois permanents/Modification du tableau des effectifs) : Le Conseil décide

- de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet pour assurer le management de l'équipe à raison de 6h/semaine sur les périodes scolaires/annualisées à 4h42mn/semaine (4h70 centièmes).

- de modifier un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet pour le service et la surveillance (suppression pour une durée de 6h/semaine sur les périodes scolaires/annualisées à 4h42mn/semaine (4h70 centièmes) et création pour une durée de 7h/semaine sur les périodes scolaires/annualisées à 5h29mn/semaine (5h48 centièmes). Cette modification nécessitant l'avis préalable du comité technique, ce dernier s'est prononcé favorablement dans sa séance du 28 juin 2021.

- de recruter un agent sur un poste vacant d'adjoint technique territorial à temps non complet pour le service et la surveillance (CDI de droit public auparavant) pour 6h/semaine sur les périodes scolaires/annualisées à 4h42mn/semaine (4h70 centièmes).

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant des cadres d'emploi mentionnés ci-dessus. Par dérogation, ces emplois pourront être pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 en référence à l'article 3-3-4 .

- approuve la modification du tableau des effectifs en découlant.

Grades	Situation actuelle	Situation au 1 ^{er} septembre 2021
Attaché territorial	1 (TC)	1 (TC)
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	1 (TC) 1 (TNC : 28H/semaine)	1 (TC) 1 (TNC : 28H/semaine)
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	2 (TC)	2 (TC) 1 (TNC : 4H42mn/semaine)
Adjoint Technique Territorial	1 (TC) 1 (TNC : 8H/semaine) 1 (TNC : 6H/semaine)- vacant 3 (TNC : 4H42mn/semaine) 1 (TNC : 8H38mn/semaine) 1 (TNC : 9H25mn/semaine)	1 (TC) 1 (TNC : 8H/semaine) 1 (TNC : 6H/semaine)-vacant 2 (TNC : 4H42mn/semaine) 1 (TNC : 5H29mn/semaine) 1 (TNC : 8H38mn/semaine) 1 (TNC : 9H25mn/semaine)

54-2021 – CDI de droit public - Avenants contrat de travail : Le Conseil décide de conclure des avenants pour certains agents sous CDI de droit public, afin de modifier leur temps de travail, sans qu'il n'y ait pour cela à apporter de modification au nouveau tableau des effectifs arrêté ci-dessus.

Comité de gestion du 29 juin 2021 : Restitution par Cathy SOULARD

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des dossiers déposés depuis la dernière séance.

19H45mn : Anthony CARTEAU quitte la salle pour le sujet ci-dessous

Lotissements des Chaumes et de la Vallée Verte :

Réflexion sur les prix des terrains : Lors de sa réunion du 14 juin 2021, la commission, compte-tenu des estimatifs de travaux des deux projets, a travaillé le prix de vente des futurs lotissements en proposant une fourchette de prix au m² (entre 48 € à 50 € HT) sur les Chaumes et un prix forfaitaire différent à la parcelle sur la Vallée Verte, avec un prix moyen au m² compris entre 60 à 70 € HT.

Le Conseil approuve les orientations de la commission. Le prix définitif pour la Vallée verte se fixera en conseil de septembre ainsi que les modalités de réservation. Le prix définitif pour les Chaumes se fixera à un conseil ultérieur, une fois que le projet sera plus avancé.

19H55 mn : Anthony CARTEAU réintègre la salle après ce sujet

Consultation « Géomètre » pour les Chaumes : 13 dossiers retirés/1 seule offre déposée : GEOUEST – la Roche : 8 980 € HT.

Consultation « Maîtrise d'œuvre » pour les Chaumes : 29 dossiers retirés/4 offres déposées : CANOPEE/Atelier Paysage (Mandataire)/AREA Urbanisme – Clisson, GEOUEST – la Roche, CDC CONSEILS (Mandataire)/Cyrille ROCHER-ADAUC – Machecoul et Agence SCALE (Mandataire)/Atelier des Amenties – Angers.

Après analyse des offres par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée (Critères d'attribution (40% pour le prix et 60% pour la valeur technique), l'offre la mieux-disant est celle de CDC CONSEILS (Mandataire)/Cyrille ROCHER – ADAUC pour un montant forfaitaire de 23 450 € HT.

55-2021 – Eglise (Infructuosité du lot 4/Résultat consultation et attribution du marché) : Suite à l'infructuosité du lot n° 4, une consultation a été lancée en procédure adaptée et publiée sur marchés sécurisés le 18/05/2021 / dans Ouest France 85 & 44 le 19/05/2021 / sur la Centrale des marchés, avec une date limite de remise des offres au 15 juin 2021 à 13 heures.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres effectuée par le Cabinet A.BIS Architectes et ses co-traitants, décide de retenir l'offre ci-dessous :

LOT	Nature du lot	Entreprise	Montant HT	PSE HT
4	Menuiseries extérieures & intérieures bois	GODARD – 85250 SAINT FULGENT	89 862.34 €	

Le montant global des offres de tous les lots confondus s'élève 384 818.09 € HT, ce montant est en-dessous du montant estimatif du marché de 2.36%, PSE comprise.

Salle polyvalente (Résultat de sélection des candidatures/Auditions des MO) : Sur les 29 dossiers déposés, le comité de pilotage a sélectionné 3 candidats qui seront invités à déposer une offre. Les auditions des candidats sont programmées le 01/09/2021.

56 – Local de services (Mise à disposition : Loyers/Charges/Modalités) : Les locaux seront prêts à accueillir leurs occupants, l'Association « un moment pour soi » de Saint-André-Goule-d'Oie et le Cabinet des infirmiers(ères) à domicile de Saint-Fulgent, à partir du 1^{er} septembre 2021.

Au vu des dépenses acquittées par la collectivité et du taux d'occupation de chacune des parties (environ 90% par l'association « un moment pour soi » et 10% pour le Cabinet des infirmiers(ères) à domicile), le Conseil fixe comme suit les loyers H.T. auxquels s'appliquera le taux de la TVA en vigueur et les charges de fonctionnement :

Occupant	Loyer mensuel HT	Charges mensuelles de fonctionnement
Association « Un moment pour soi »	320 €	36 €
Cabinet des infirmiers(ères) à domicile	30 €	4 €

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

57-2021 – Ecole de sports (Bilan 2020/2021 et cours annulés période COVID) : Après avoir pris connaissance du bilan financier et compte-tenu qu'une partie des cours n'a pu être dispensée, sur proposition de la commission, le Conseil décide de reverser aux familles, 2/3 des 60 € d'inscription, soit la somme de 40 €.

58-2021 – Ecole de sports (Tarification année 2021/2022) : Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel (dépenses et recettes) et sur proposition de la commission d'augmenter l'inscription de 5 €, le Conseil fixe cette dernière à 65 €. Inscriptions : Mercredi 15/09/2021

CR commission du 16 juin 2021 : Restitution par Natacha FONTENY

Communication – Associations – Sports – Loisirs

59-2021 – Encarts publicitaires (Tarification) : Après avoir pris connaissance des orientations de la commission, le Conseil fixe les tarifs suivants à compter de 2021 :

Encarts	Proposition Commission
9 cm x 5 cm	80 €
19 cm x 5 cm	150 €
19 cm x 12 cm	200 €

CR réunion avec les associations : Restitution par Anthony CARTEAU

Voirie et chemins ruraux

CR commission du 24 juin 2021 : Restitution par Wilfried DAHERON

Questions diverses

Commission ou réunion	Restitution
Commission Tourisme – Politique du sport – Equipement sportif	Richard COLONNIER
Petite enfance (Attribution des places multi accueil)	Natacha FONTENY
SYDEV (Comité Territorial de l’Energie)	Wilfried DAHERON
REEL (Assemblée générale)	Natacha FONTENY
Conseil communautaire (Adoption du projet de territoire)	Jacky DALLET

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations : Le Conseil prend connaissance des différentes décisions prises par Monsieur le Maire depuis la dernière séance.

Calendrier des réunions 2021 :

13 septembre	11 octobre	8 novembre	6 ou 13 décembre
--------------	------------	------------	------------------

Consultation du public sur la gestion de l’eau et des risques d’inondation : Vous pouvez donner votre avis via le site : sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

A.BARRETEAU	Poubelle pleine au niveau du logement et du terrain à la Brossière (voir avec la COM COM...)
C.RAGON	Des verres sont retrouvés dans la vallée verte (Voir à développer la communication sur ce sujet pour éviter les incivilités)

Levée de la séance : 21H30

A Saint-André-Goule-d’Oie, le 9 juillet 2021

<p>Le Maire : J.DALLET</p>  	<p>Le Secrétaire de Séance : Stéphane METAYER</p> 
--	---